

**PREMIERE PARTIE : La consommation**

Répondre aux questions suivantes à partir des annexes 1 et 2 (page 5/6) et de vos connaissances.

1.1 - Préciser de quelle consommation il est question dans les annexes 1 et 2.

/2

1.2 - Indiquer ce que les ménages font de leurs revenus lorsqu'ils ne consomment pas.

/2

1.3 - Quelle a été la tendance de la consommation des ménages de juin 97 à juin 98 ?  
Justifier votre réponse.

/2

1.4 - Donner une cause possible de cette évolution.

/2

1.5 - Que signifie le chiffre 61,79 sur le graphique ?

/2

|                                 |           |   |
|---------------------------------|-----------|---|
| ACADEMIE DE CAEN                | BEP + CAP | Session 1999  |
| Durée : BEP 1 h 00 ; CAP 30 min | Page 1/6  | EP3 - Epreuve juridique et économique                                   |
| S U J E T                       |           | DISTRIBUTION ET MAGASINAGE<br>3 dominantes : M.M. - D.C.P.A. • D.C.E.A. |



## DEUXIEME PARTIE : L'organisation judiciaire

Répondre aux questions suivantes à partir de l'annexe 3 (page 6/6) et de vos connaissances.

2.1 - Quels sont les litiges réglés par l'ensemble des juridictions civiles ?

/2

2.2 - Quel est le rôle des juridictions pénales ?

/2

2.3 - Indiquer vers quel tribunal doit s'adresser Madame **GABY** qui souhaite obtenir de son employeur le versement de trois mois de salaires impayés. Justifier votre réponse.

·            ..            ..            ..            ..            ..            ..            ..            /3

2.4 - Expliquer ce qu'un citoyen **peut** faire lorsqu'il n'est pas satisfait d'un jugement rendu par une juridiction du premier degré.

/2

2.5 - Citer le nom de la juridiction qui vérifie que le droit a bien été appliqué par les tribunaux

/1

|                          |
|--------------------------|
| NOTE CAF'            /20 |
|--------------------------|

**PREMIERE PARTIE : La consommation**

Répondre aux questions suivantes à partir des annexes 1 et 2 (page 5/6) et de vos connaissances.

1.1 - Préciser de quelle consommation il est question dans les annexes 1 et 2.

/2

1.2 - Indiquer ce que les ménages font de leurs revenus lorsqu'ils ne consomment pas.

/2

1.3 - Quelle a été la tendance de la consommation des ménages de juin 97 à juin 98 ?  
Justifier votre réponse.

/2

1.4 - Donner une cause possible de cette évolution.

/2

1.5 - Que signifie le chiffre 61,79 sur le graphique ?

/2

|                                 |           |   |
|---------------------------------|-----------|---|
| ACADEMIE DE CAEN                | BEP + CAP | Session 1999  |
| Durée : BEP 1 h 00 ; CAP 30 min | Page 1/6  | EP3 - Epreuve juridique et économique                                   |
| S U J E T                       |           | DISTRIBUTION ET MAGASINAGE<br>3 dominantes : M.M. - D.C.P.A. • D.C.E.A. |



## DEUXIEME PARTIE : L'organisation judiciaire

Répondre aux questions suivantes à partir de l'annexe 3 (page 6/6) et de vos connaissances.

2.1 - Quels sont les litiges réglés par l'ensemble des juridictions civiles ?

/2

2.2 - Quel est le rôle des juridictions pénales ?

/2

2.3 - Indiquer vers quel tribunal doit s'adresser Madame **GABY** qui souhaite obtenir de son employeur le versement de trois mois de salaires impayés. Justifier votre réponse.

. .. .. .. .. /3

2.4 - Expliquer ce qu'un citoyen **peut** faire lorsqu'il n'est pas satisfait d'un jugement rendu par une juridiction du premier degré.

/2

2.5 - Citer le nom de la juridiction qui vérifie que le droit a bien été appliqué par les tribunaux

/1

|           |     |
|-----------|-----|
| NOTE CAF' | /20 |
|-----------|-----|

**TROISIEME PARTIE : L'inflation**

Répondre aux questions suivantes à partir de l'annexe 4 (page 5/6) et de vos connaissances.

- 3.1 - Définir la notion d'inflation. /2
- 3.2 - Identifier le niveau d'inflation annuel de l'union Européenne en juin 1998. II
- 3.3 - Situer la place et le taux de la France par rapport aux autres pays Européens représentés sur ce graphique. /1
- 3.4 - Expliquer les conséquences possibles de cette situation de l'inflation sur la santé du commerce extérieur français. /2
- 3.5 - Définir la notion de pouvoir d'achat. /2
- 3.6 - Expliquer les conséquences possibles de cette situation de l'inflation sur le pouvoir d'achat des consommateurs français. /2

## **QUATRIEME PARTIE : La durée du travail**

Répondre aux questions suivantes à partir de l'annexe 5 (page 5/6) et de vos connaissances.

4.1 - Citer la durée légale hebdomadaire du travail en France à ce jour.

/2

4.2 - Citer la future durée hebdomadaire obligatoire à partir de 2002 en France.

/2

4.3 - Expliquer pourquoi le gouvernement a pris cette décision.

/2

4.4 - Indiquer, d'après vos connaissances, les conséquences positives pour les salariés et pour les employeurs.

/2

4.5 - Identifier les conséquences négatives possibles pour les employeurs puis pour les salariés

/2

|          |     |
|----------|-----|
| NOTE BEP | /40 |
|----------|-----|

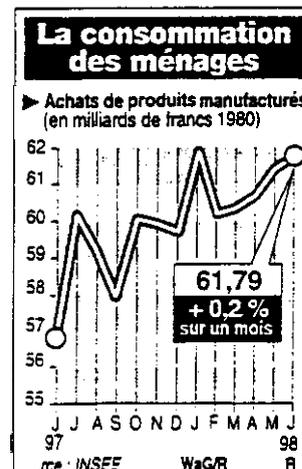
## ANNEXE 1

### France: les ménages consomment

La consommation des ménages en produits manufacturés a progressé de 0,2% en juin, alors que les économistes tablaient en moyenne sur une baisse de 0,2%. En un an, la hausse a atteint 8,3%, précise l'Institut national de la statistique et des études économiques. Si on exclut l'automobile, les pneus, les pièces détachées et les produits pharmaceutiques, l'indice progresse de 2,6% en juin (les achats d'automobiles ayant chuté de 13,8%); en revanche, les dépenses en matériel électronique, électroménager et meubles ont progressé de 8,1% après un recul de 0,7% en mai.

Libération - 24/07/98

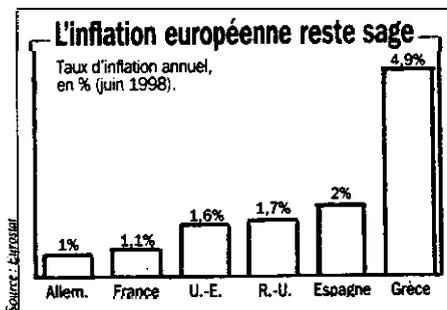
## ANNEXE 2



Le figaro - 24/07/98

## BEP

## ANNEXE 4



L'inflation s'est stabilisée dans l'Union européenne: en juin 1998, les prix à la consommation y ont progressé de 1,6%, le même rythme qu'un an plus tôt. En Allemagne et en France, la hausse des prix ne dépasse plus guère les 1%. Même le mauvais élève, la Grèce, fait des progrès: les prix y grimpent au rythme de 4,9% l'an, contre 5,6% en juin 1997.

Capital - sept. 1998

## ANNEXE 5

# 35 heures

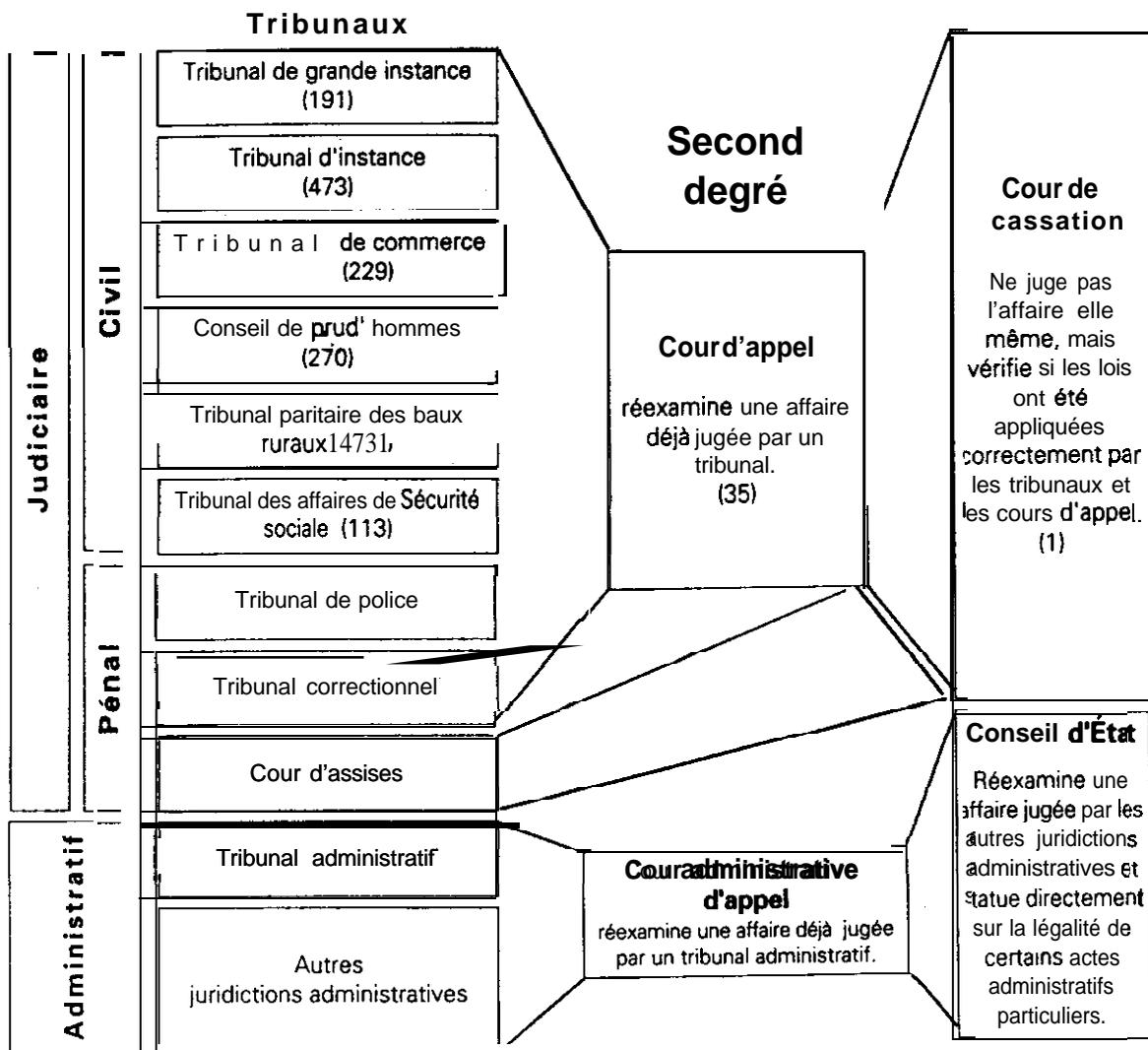
Petit à petit, la lumière commence à se faire sur les 35 heures. Alors que les pouvoirs publics tablent sur la création de 30 000 emplois en 1998 et 80 000 en 1999 liés à cette réduction du temps de travail, le rapport présenté à la commission des comptes de la nation vient de donner un premier éclairage plutôt prudent, voire critique, des conséquences de la mise en œuvre de la loi sur les 35 heures aux horizons 2002.

Hausse de 2% du coût du travail liée aux réorganisations, modération salariale, quels que soient les scénarios, les principales conséquences de l'application de la future loi sont rigoureuses. « Au total, précise le rapport, pour que les créations d'emploi soient nombreuses, il faut que les entreprises s'engagent massivement dans le processus de réduction du temps de travail et que les salariés acceptent une modération salariale significative. »

Le Figaro - 21/04/98

# ORGANISATION DE LA JUSTICE EN FRANCE

## Premier degré



Les 200 mots clés de la justice - Ministère de la justice